



BUREAU EXÉCUTIF

08

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 17 septembre 2007

Corrigé en Bureau exécutif du 24 septembre 2007

Responsable générale	François Pinet-Forcier	Externe	Gabrielle Provost
Secrétaire générale	Clément Courteau	Information	Excusée
Interne	Vacant	Mobilisation	Nicolas Lachance Barbeau
Pédagogie	Vacant	Affaires socio-culturelles	Absente
Trésorerie	Julien Lamalice	Délégué-e à l'Environnement	Vacant
Déléguée à la Pédagogie	Vacant	Déléguée à l'information	Vacant
Déléguée aux Affai. Socioc.	Vacant	Délégué-e aux Affaires externes	Vacant

Observateur-trice :

Cengarle-Samak, Sophie
Daniali, Nastaran

Morin-Bordereau, Frédéric
Nas, Marie

Nepveu, Julien
Tremblay, Sébastien

0.0 Procédures

Nicolas Lachance-Barbeau propose **l'ouverture du Bureau exécutif**
Julien Lamalice appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Clément Courteau **propose Julien Lamalice pour animer et Clément Courteau au secrétariat du Bureau exécutif**
Nicolas Lachance Barbeau appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal (10 septembre 2007)

Gabrielle Provost propose **que la note du secrétaire permanent au point 0.3 soit retirée et le procès-verbal du Bureau exécutif du 10 septembre 2007 adopté**
François Pinet-Fortier appuie
Adoptée à l'unanimité



0.3 Suite du procès-verbal

RAS

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Julien Lamalice propose l'ordre du jour modifié suivant

- 1.0 Party fin de session H07**
- 2.0 Interne**
 - 2.1 Intersyndicale**
 - 2.2 Service aux étudiant-e-s**
- 3.0 Répression anti-syndicale**
 - 3.1 Avocat**
- 4.0 Externe**
 - 4.1 ASSÉ : Camp formation**
 - 4.2 Semaine d'actions régionales**
- 5.0 AGEVCM : Camp de formation**
 - 5.1 Bed-in**
- 6.0 Étudiant-e-s de soir**
- 7.0 Archives**
- 8.0 Affaires diverses**
- 9.0 Levée**

XXX XXX appuie

Adoptée à l'unanimité

0.5 Déclarations

-RAS

0.6 Régie / réflexions (feuille)

-

1.0 Party fin de session H07

Sophie Cengarle-Samak, Responsable aux Affaires socioculturelles lors de la session Hiver 2007, et organisatrice du party de fin de session à l'Union française du 18 mai 2007 s'est fait voler 250,00 \$ par elle-même. Les pertes définitives seraient de l'ordre de 1800,00 (mille huit cents) dollars.

François Pinet-Forcier propose que le Bureau exécutif avalsise l'histoire de Sophie Cengarle-Samak sur le vol de 850 (huit cent cinquante) dollars et la perte de 1800 (mille huit cents) dollars pour le party de fin de session de l'Hiver 2007
Gabrielle Provost appuie

Nicolas Lachance-Barbeau amende : que le Bureau exécutif, conscient de ses erreurs, confie à l'avenir l'organisation des party à plusieurs personnes
Clément Courteau appuie

Amendement disposant de la principale

que le Bureau exécutif avalise l'histoire de Sophie Cengarle-Samak sur le vol de 250 (deux cent cinquante) dollars et la perte de 1800 (mille huit cents) dollars pour le party de fin de session de l'Hiver 2007 et que, conscient de ses erreurs, le Bureau exécutif confie à l'avenir l'organisation des party à plusieurs personnes

Adopté à l'unanimité

2.0 Interne

2.1 Intersyndicale

Voir le procès-verbal de cette intersyndicale

Nicolas Lachance-Barbeau propose **que les personnes présentes à l'intersyndicale fassent une liste des revendications du Syndicat des professeur-e-s du cégep du Vieux Montréal par rapport aux tournées de classe**

François Pinet-Forcier appuie

Adoptée à l'unanimité

2.2 Services aux étudiant-e-s

Voir procès-verbal et la réponse de Charles Duffy :

À : François Pinet, Gabrielle Provost, Clément Courteau

CC : Stéphane Godbout

Bonjour,

Je vous tiens au courant des développements sur quelques uns des sujets dont nous avons discutés lors de la rencontre de vendredi 14 septembre.

1. Identification des agents remplaçants :
 - Tel que discuté, les agents remplaçants seront identifiés par une carte sans photo ou il sera indiqué : remplaçant 1, remplaçant 2, etc.
2. Identification de Mario Gagné
 - Tel que discuté, Mario Gagné sera identifié par une plaque avec sa photo et son nom
3. Bouffe au 3^e
 - De l'avis de Jean-Guy Tremblay, devraient être tolérées au 3^e étage (bancs et espaces ouverts) les actions suivantes : manger une collation, sandwich, muffin, breuvage, etc. Les consignes données aux agents seront vérifiées.
 - Ne sont pas tolérés ailleurs qu'aux espaces réservés à cette fin (Cafétéria, Exode) : manger un repas chaud avec ustensiles (soupe, repas complet sur cabaret de la café-téria, etc.)
4. Supports à vélo / cadenas
 - 11 nouveaux supports à vélo seront ajoutés à la terrasse au 6^e étage (55 places de plus) au plus tard d'ici le printemps.
 - L'interdiction de stationner le long de la clôture sur la rue Sanguinet sera réévaluée. Une réponse vous sera donnée ultérieurement.
 - Les cadenas continueront d'être apposés sur les vélos stationnés dans les espaces interdits mais les agents informeront les fautifs des autres endroits possibles où stationner leur vélo.
 - Un recensement fait par la sécurité notait que lors des journées des 12, 13 et 14 septembre, les supports à vélo au 3^e et au 5^e sont presque toujours complets mais qu'il y a en moyenne entre 30 et 40 places disponibles soit au CEPS soit sur la terrasse du 6^e. Les agents ont fait un recensement à chaque heure du jour pour ces trois journées et on considère qu'un support avec 5 vélos est complet.

Charles Duffy

Adjoint à la coordination
Service de l'encadrement scolaire
Cégep du Vieux Montréal

François Pinet-Forcier propose **que, dans un souci d'alternance et étant donné que depuis 1999 les rencontres AGE – CVM se sont déroulées dans les locaux de l'administration, nous rencontrons les représentant-e-s des Services aux étudiant-e-s du cégep du Vieux Montréal dans les locaux de l'AGECVM pour le même nombre d'années, soit huit ans, ensuite en alternance dans les bureaux de l'administration et ceux de l'AGECVM**

Clément Courteau appuie
Adoptée à l'unanimité

Nicolas Lachance-Barbeau propose, **pour assurer un suivi face à la sécurité du cégep du Vieux Montréal, que le secrétariat de l'AGECVM ouvre un dossier pour recueillir les plaintes, en faire un suivi, les publier dans le BIG et les afficher sur les babillards**

Clément Courteau appuie
Adoptée à l'unanimité

3.0 Répression antisyndicale

3.1 Avocat

François Pinet-Forcier propose **que Nicolas Lachance-Barbeau et Gabrielle Provost, en tant que représentant-e-s du Bureau exécutif de l'AGECVM, rencontrent Maître Denis Poitras, en compagnie des étudiant-e-s ayant recours à ses services (Ousmane Thiam, Guillaume Beauvais, Martin Lord, Tram Bui, vanessa Giroux, Clément Courteau, ...) sur la stratégie à adopter**

Julien Lamalice appuie
Adoptée à l'unanimité

4.0 Externe

4.1 ASSÉ : Camp de formation

Gabrielle Provost propose **que l'AGECVM rembourse les frais de transport (à déterminer) et paie le camp de formation (30,00 –trente-\$ / personne → 5 personnes, puis 5,00-cinq-\$ au-delà) à autant de personnes qui le désirent ...**

Julien Lamalice appuie
Adoptée à l'unanimité

Nous nous informons sur le camp de la FECQ et nous en reparlerons la semaine prochaine

4.2 CRAM : Semaine d'actions régionales

Lundi – Mardi : Mobilisation volante

Mercredi : manifestation, à 14h30, Carré Berri

Jeudi : Péage

Vendredi : Mystère

5.0 AGE CVM : Camp de formation

5.1 Bed-In

Nicolas Lachance-Barbeau a été désigné par le Comité de mobilisation pour négocier ce bed-in

François Pinet-Fortier propose **François Pinet-Forcier pour négocier avec l'administration du cégep du Vieux Montréal le bed-in du vendredi 05 au samedi 06 octobre prochain, dans le cadre de notre camp de formation**

Julien Lamalice appuie

Adoptée à l'unanimité

Nicolas Lachance-Barbeau propose **d'aller voir aussi les pompiers pour savoir ce qui rendrait un bed-in légal par rapport aux incendies**

Clément Courteau appuie

Adoptée à l'unanimité

Gabrielle Provost propose **que Julien Lamalice s'informe sur le coût de réparation du projecteur de L'Exode**

Julien Lamalice appuie

Adoptée à l'unanimité

6.0 Étudiant-e-s de soir

François Pinet-Forcier propose **que le Bureau exécutif appuie les démarches des étudiant-e-s de soir pour avoir les mêmes droits étudiants que les étudiant-e-s de jour et d'en faire un suivi**

Gabrielle Provost appuie

Adoptée à l'unanimité

7.0 Archives

François Pinet-Forcier propose **que Clément Courteau fasse des copies des lettres, sauf celle des lettres d'amour**

Clément Courteau appuie

Adoptée à l'unanimité

8.0 Affaires diverses

François Pinet-Forcier propose **que l'AGE CVM achète des rideaux pour la fenêtre du secrétariat de l'AGE CVM jusqu'à concurrence de 75,00 (soixante-quinze) dollars et de les poser, que Frédéric Morin-Bordereau les achète et que Gabrielle Provost et Clément Courteau les pose**

Gabrielle Provost appuie

Adoptée à l'unanimité

Nicolas Lachance-Barbeau propose que l'AGECVM fasse refaire le plafond du secrétariat (local A3.85) et d'en faire payer les frais par l'administration
Clément Courteau appuie

François Pinet-Forcier amende pour mettre des draps ignifuges dans l'attente de la réfection complète de ce plafond
Clément Courteau appuie

Nicolas Lachance-Barbeau demande le vote

Pour : 3 Contre : 1

Adoptée à la majorité

que l'AGECVM fasse refaire le plafond du secrétariat (local A3.85) et d'en faire payer les frais par l'administration, et de mettre des draps ignifuges dans l'attente de la réfection complète de ce plafond

Nicolas Lachance-Barbeau propose **que l'AGECVM prête ses CB à Antiga pour leur show de vendredi 21 septembre**

François Pinet-Forcier appuie

Adoptée à l'unanimité

9.0 Levée

Gabrielle Provost propose **la levée du Bureau exécutif**

François Pinet-Forcier appuie

Adoptée à l'unanimité